Mai 2006

Les personnes qui vivent seules : un phénomène de société qui influe sur le logement

INTRODUCTION

La société québécoise se compose de plus en plus d'individus isolés. Alors qu'ils représentaient moins de 5 % au début des années 50, les ménages d'une seule personne constituaient près du tiers de l'ensemble des ménages québécois en 2001. Cette tendance, qui s'est accentuée à partir des années 60 et qui se poursuit encore aujourd'hui, touche aussi bien le Québec que le reste du Canada et la majorité des pays industrialisés. Au point où il s'agit vraiment d'un phénomène de société qui constitue, dans ces pays, l'un des principaux changements sociodémographiques des dernières décennies.

En commandant et en publiant une étude sur la question, la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait pour objectif d'alimenter les connaissances sur ce groupe de ménages dans leur rapport avec le logement, comme elle le fait régulièrement pour les diverses catégories de ménages qui habitent au Québec. L'étude s'adresse à l'ensemble des intervenants du milieu de l'habitation — gestionnaires, professionnels, promoteurs ou fournisseurs de services — ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les questions démographiques touchant le logement. L'étude pourra aussi intéresser des acteurs d'autres domaines des politiques publiques : gestion des politiques et des services sociaux, interventions destinées aux jeunes et aux aînés, aménagement du territoire, etc.

À partir d'une recension des écrits disponibles sur le phénomène et d'une analyse des données de recensements, l'auteure trace le portrait des ménages d'une seule personne au Québec et fait ressortir les perspectives et les enjeux qui y sont liés. Le traitement de ces données a été rendu possible grâce aux tableaux croisés que la SHQ a acquis de Statistique Canada. Le document comprend deux parties de trois chapitres chacune. La première partie présente les changements sociaux qui ont influencé la croissance des ménages d'une seule personne ainsi que l'évolution de l'ensemble des ménages depuis les années 60, tout en établissant des comparaisons avec le reste du Canada et l'Europe. Suivent un portrait sociodémographique des personnes vivant seules, de même qu'un tableau de leur répartition selon différents découpages territoriaux. La seconde partie s'intéresse aux conditions de logement de ces ménages : mode d'occupation, accessibilité financière, taille et état du logement.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Quatre changements sociaux importants ont contribué à la croissance fulgurante des ménages de personnes seules, au cours des 40 dernières années : une plus grande acceptation du divorce, dont le taux au Québec est passé de 8 % en 1968 à environ 50 % depuis 1987 ; l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, qui a remis en cause le modèle de la famille traditionnelle ; le mouvement de la contre-culture, qui a débouché sur de nouveaux modes de vie où le couple devenait une réalité plus mouvante ; et la montée de l'individualisme, qui a promu la quête du bonheur individuel et de la réalisation de soi, souvent au détriment de la famille et du couple.

Au recensement de 2001, 12,1 % des 7 millions de Québécois (880 375 individus) vivaient seuls dans leur logement. Cela représentait 29,6 % de tous les ménages. Quarante ans plus tôt, les 83 720 Québécois dans la même situation représentaient moins de 2 % de la population (7,7 % des ménages). Même par rapport au recensement de 1996, la proportion de ménages d'une seule personne s'était accrue en 2001 (+ 1,1 point de pourcentage). La taille moyenne des ménages, qui était de 4,3 personnes en 1961, est passée à 2,4 en 2001. Et cette tendance devrait se poursuivre, selon les projections démographiques.

Dans l'ensemble du Canada, les ménages d'une seule personne sont également en hausse (25,7 % en 2001). Mais parmi toutes les provinces et les trois territoires, c'est le Québec qui en compte le plus, proportionnellement. Le Québec se rapproche en fait de la moyenne européenne, et particulièrement de la France, pour toutes les catégories de ménages.

Québec

PROPORTION DES PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

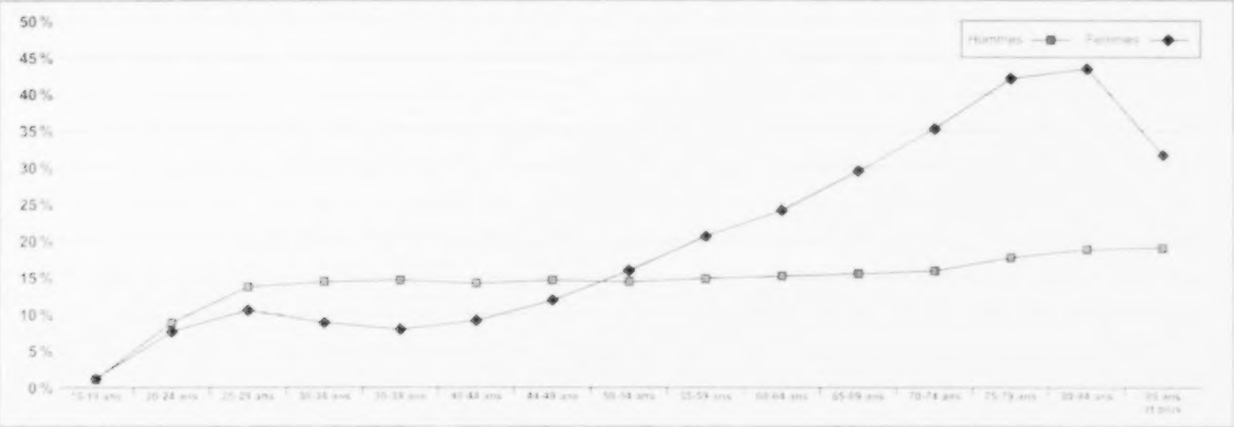

Source : SHQ, compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada (Données-échantillon 20 %) (calculs et présentation de l'auteure).

LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

D'importantes différences selon le sexe

Au Québec, ce sont majoritairement des femmes qui vivent seules. Mais les trajectoires des hommes et des femmes sont bien distinctes selon la période de la vie. La proportion d'hommes seuls est notablement plus importante chez les 20-49 ans, alors que celle des femmes seules est largement supérieure à partir de 50 ans. Entre 80 et 84 ans, au delà de 43 % des femmes sont dans cette situation, comparativement à moins de 20 % chez les hommes. Globalement, à partir de 45 ans, plus les personnes sont âgées, plus elles vivent seules. L'accroissement du nombre de personnes âgées qui vivent seules s'explique par l'augmentation de l'espérance de vie, une plus grande autonomie financière de ces personnes et l'amélioration de leurs conditions de santé.

Un phénomène surtout urbain

Les ménages d'une seule personne constituent un phénomène largement urbain. En 2001 au Québec, la grande majorité (86,5 %) de ces ménages vivaient en région urbaine et cela était surtout vrai pour les femmes, les jeunes de moins de 30 ans et les personnes de 75 ans et plus.

L'ensemble des régions métropolitaines de recensement (RMR) présentent de fortes proportions de ménages d'une seule personne. Mais c'est dans les villes mêmes que le phénomène est vraiment marqué. À eux seuls, les territoires de Montréal et de Québec, selon le découpage qui existait en 2004 au moment de l'étude, abritaient près de la moitié (43,5 %) de l'ensemble des ménages québécois d'une seule personne. À Montréal, de toutes les catégories de ménages, ceux d'une seule personne étaient même les plus nombreux (37,7 %) et se concentraient surtout dans certains arrondissements autour du centre-ville. Presque le tiers de ces ménages étaient composés de personnes de 65 ans ou plus.

Dans les régions éloignées des grands centres, les proportions de ménages d'une seule personne sont beaucoup plus faibles. Mais toutes les régions administratives ont vu cette proportion augmenter entre 1996 et 2001, particulièrement le Bas-Saint-Laurent (+ 3,9 points de pourcentage), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 3,8) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 3,7).

LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Une majorité de locataires, mais de plus en plus de propriétaires

Les deux tiers des personnes qui vivent seules au Québec sont locataires. Cependant, les personnes seules propriétaires sont en augmentation constante elles aussi (de 29 % entre 1996 et 2001) et ce, principalement chez les *baby boomers*. En fait, en région rurale, les personnes vivant seules sont plus nombreuses chez les propriétaires que chez les locataires.

Toutes les RMR affichent de fortes proportions de ménages locataires d'une seule personne. Dans la ville de Montréal, ce sont 80 % des ménages d'une seule personne qui habitent un logement locatif, et à Québec, 73 %. Dans les deux cas, les plus fortes proportions se trouvent dans les arrondissements proches du centre-ville, tandis que les personnes seules propriétaires se rencontrent davantage dans les arrondissements périphériques.

Dans les régions administratives aussi, les ménages d'une seule personne sont majoritairement locataires, sauf en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans Lanaudière, qui affichent les plus fortes proportions de propriétaires en général. Et dans ce bassin de locataires, les femmes sont majoritaires partout à l'exception du Nord-du-Québec, tandis que chez les propriétaires, elles sont en majorité dans les régions à forte concentration urbaine.

En fait, les femmes prédominent globalement, dans l'ensemble du Québec, tant chez les locataires (53,5 %) que chez les propriétaires (56,6 %) et, dans ce dernier cas, surtout à partir de 55

ans. Dans cette strate, elles sont plus nombreuses — propriétaires ou locataires — que leur contrepartie masculine même en région rurale où ce n'est pas le cas pour les autres catégories d'âge. À titre d'exemple, dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à Québec, les femmes représentent plus de 70 % de tous les propriétaires vivant seuls.

L'observation du marché de l'habitation tend d'ailleurs à démontrer l'importance grandissante de la présence des femmes, chez les personnes seules notamment. les femmes achèteraient désormais plus souvent que les hommes. La production de logements devra donc s'adapter à leurs préférences, entre autres, quant à la sécurité et à la facilité d'entretien pour les femmes de 50 ans et plus.

Des coûts de logement plus bas, mais des taux d'effort plus élevés

Sur le plan économique, les personnes qui vivent seules disposent de moins de revenus que les autres ménages. En 2001, près de la moitié (44,9 %) de ces ménages, surtout chez les 15-24 ans et les 55 ans et plus, gagnaient moins que le seuil du faible revenu défini par Statistique Canada. Il s'agissait de femmes seules dans près des deux tiers des cas.

S'ils disposent d'un revenu plus faible, les ménages d'une seule personne doivent toutefois dépenser moins pour se loger que les autres ménages. En 2001, le coût médian de leur logement était de 433 $ pour les propriétaires et de 441 $ pour les locataires. Toutefois, malgré cela, on constate que leur taux d'effort est plus élevé.

Le taux d'effort représente la part de revenu que les ménages consacrent à leur logement. On considère qu'un ménage vit une situation financière difficile lorsque son taux d'effort atteint ou dépasse 30 %. De toutes les catégories de ménages, ce sont ceux d'une seule personne qui, avec un taux d'effort médian de 26 %, supportent le fardeau le plus lourd pour se loger. En général, plus le revenu est bas, plus le taux d'effort est élevé. Il n'est donc pas surprenant que presque la moitié (48,2 %) des ménages d'une seule personne locataire aient un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %. Les femmes sont particulièrement désavantagées puisque, dans toutes les catégories d'âge, elles sont plus nombreuses que les hommes à assumer un tel effort. Au-delà de 65 ans, elles sont même 60,9 %, comparativement à 47,6 % des hommes. En fait, seules les 30-44 ans ne sont pas majoritairement dans cette situation. Pour leur part, les propriétaires s'en tirent mieux, mais on recense tout de même 30,8 % de femmes et 27,6 % d'hommes avec un taux d'effort de 30 % ou plus.

Des logements de taille et de qualité convenables

Sur le plan du confort, entre 1991 et 2001, la diminution importante de la taille des ménages s'est paradoxalement accompagnée d'une augmentation de celle des logements (de 4 à 4,5 pièces pour les ménages d'une seule personne), ce qui reflète sans doute l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique.

Chez les propriétaires, plus des trois quarts (76,2 %) des ménages d'une seule personne habitent des cinq pièces et plus. S'il n'y a guère de différence, de ce point de vue, entre hommes et femmes, l'âge semble plus déterminant: les jeunes propriétaires sont plus nombreux dans les quatre pièces et moins, alors que, dans les cinq pièces et plus, la proportion augmente avec l'âge.

Les locataires seuls habitent des logements plus petits que les propriétaires et il existe chez eux des différences entre hommes et femmes. Dans les quatre et cinq pièces, on trouve plus de femmes, alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les logements plus petits ou plus grands. Et là aussi, les jeunes (15-29 ans) sont davantage présents dans les logements plus petits, mais la taille des logements n'augmente pas nécessairement avec l'âge, puisque les 30-44 ans sont ceux qu'on trouve en plus grande proportion dans des cinq pièces et plus.

Les ménages d'une seule personne occupent des logements qui sont en aussi bon état que ceux de l'ensemble des ménages. En fait, ils étaient proportionnellement un peu moins nombreux, en 2001, à déclarer que leur logement nécessitait des réparations majeures (7,4 % contre 7,7 % de l'ensemble des ménages). Il demeure que, tant chez les propriétaires que chez les locataires, un nombre significatif de ménages déboursent 30 % et plus de leur revenu tout en habitant des logements qui nécessitent des réparations majeures.

RÉPARTITION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE SELON LE TAUX D'EFFORT, LE MODE D'OCCUPATION ET LE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2001

Tranches de revenu	Propriétaires			Locataires		
	Ensemble	Taux d'effort < 30 %	Taux d'effort 30 % et +	Ensemble	Taux d'effort < 30 %	Taux d'effort 30 % et +
Ensemble	291 920	70,7 %	29,3 %	582 735	51,8 %	48,2 %
Moins de 10 000 $	27 400	13,7 %	86,3 %	133 130	7,2 %	92,8 %
10 000 – 19 999 $	86 610	58,9 %	41,1 %	197 730	32,5 %	67,5 %
20 000 – 29 999 $	49 085	71,4 %	28,6 %	99 035	80,7 %	19,3 %
30 000 – 39 999 $	41 825	82,0 %	18,0 %	69 700	95,2 %	4,8 %
40 000 – 49 999 $	30 945	90,4 %	9,6 %	37 785	97,9 %	2,0 %
50 000 – 59 999 $	22 585	94,8 %	5,2 %	20 855	98,5 %	1,5 %
60 000 $ et plus	33 460	97,9 %	2,2 %	24 500	99,1 %	1,0 %

Source : SHQ, compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada. [illegible]

CONCLUSION

Les changements sociaux ayant présidé à la formation de ménages d'une seule personne dans les pays développés laissent entrevoir que ce phénomène est là pour durer, y compris au Québec qui devance le reste du Canada à ce chapitre.

Globalement, le portrait des ménages d'une seule personne comporte d'abord les caractéristiques suivantes : plus de femmes que d'hommes ; fortes proportions de personnes âgées ; présence beaucoup plus forte en région urbaine, bien qu'en augmentation aussi dans les régions rurales. En outre, ces ménages sont majoritairement locataires, mais on en trouve également de plus en plus chez les propriétaires. Ils vivent plus souvent sous le seuil de faible revenu que les autres ménages et la part de leur revenu consacrée au logement est plus élevée, particulièrement pour les femmes de 45 ans et plus et les hommes locataires des mêmes groupes d'âge. Néanmoins, les ménages d'une seule personne sont bien logés, la grande majorité habitant des logements de taille et de qualité convenables. La principale source potentielle de difficulté, pour ces ménages, demeure donc l'accessibilité financière au logement.

Puisque la location constitue le mode d'occupation privilégié des ménages d'une seule personne, la demande de logements locatifs devrait continuer de s'accroître avec l'augmentation de ce type de ménages, surtout en région urbaine et particulièrement près des centres-villes. Mais l'augmentation du nombre de personnes seules propriétaires, qui se poursuivra avec la progression des *baby-boomers* et de la génération des 18-35 ans, aura également des répercussions sur le marché, notamment dans le secteur de la copropriété.

Compte tenu de la forte proportion de ménages d'une seule personne ayant un taux d'effort égal ou supérieur à 30 % et même à 50 %, l'étude en conclut qu'il serait pertinent d'augmenter le parc de logements sociaux destiné aux personnes seules ainsi que le nombre de logements avec soutien communautaire pour les personnes en perte d'autonomie, les femmes de 65 ans et plus devant, dans les deux cas, bénéficier d'une attention particulière. Il faudrait également mieux cerner les besoins de logement de ménages d'une seule personne en région rurale, où les options de logement qui leur sont accessibles sont peu nombreuses. Enfin, l'auteure de l'étude estime qu'il serait utile de poursuivre les recherches sur les ménages d'une seule personne, notamment quant à l'effet du vieillissement de la population sur leur croissance et sur la demande de logement.

PUBLICATION

DAGENAIS, Hélène. *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec.* Société d'habitation du Québec, mai 2006, 120 p.

Réalisé dans le cadre de la programmation de recherche de la Société d'habitation du Québec, cet ouvrage est disponible au Centre de documentation de la Société :

Québec : **(418) 646-7915**
Montréal : **(514) 873-9612**
Sans frais : **1 800 463-4315**
Site Internet : **www.habitation.gouv.qc.ca**

CHARGÉ DE DOSSIER (SHQ)

Claude-Rodrigue DESCHÊNES, économiste,
Service de l'analyse, de la recherche
et du Centre de documentation

La Société d'habitation du Québec (SHQ) est l'organisme du gouvernement québécois responsable des politiques et des programmes en matière d'habitation. De par sa Loi, la Société a la responsabilité d'aviser la ministre des Affaires municipales et des Régions sur les besoins, les priorités et les objectifs de tous les secteurs de l'habitation au Québec. Aux fins de son mandat, la Société exécute ou fait exécuter des recherches, études, enquêtes ou inventaires sur les besoins et les conditions d'habitation de la population et en assume la diffusion auprès de ses partenaires.

Selon la mission qui lui est confiée, en plus de faciliter aux citoyens l'accès à un logement adéquat et de promouvoir l'amélioration de l'habitat, la Société doit favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation. Elle est ainsi habilitée à servir de référence et à jouer un rôle de catalyseur dans la recherche en habitation au Québec, en collaboration avec l'ensemble des intervenants du secteur.

[illegible]
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN [illegible]
ISBN [illegible]

© [illegible]

Société d'habitation
Québec